



## **Initiative pour les glaciers : la voie est libre pour un contre-projet indirect avec des mesures efficaces de protection du climat**

Berne, 16 novembre 2021 - La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats (CEATE-E) a décidé de suivre l'exemple de la CEATE-N et d'élaborer un contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers. Les initiat·e·s se félicitent de cette décision, mais exigent en même temps un contre-projet avec des mesures efficaces de protection du climat, qui tienne compte des dernières connaissances scientifiques.

Le temps presse, c'est pourquoi la Suisse a besoin au plus vite de mesures de protection du climat contraignantes et efficaces. En conséquence, les initiat·e·s accueillent favorablement un contre-projet à l'initiative pour les glaciers. Ils ont participé à la réunion de la Commission de l'environnement du Conseil des États (CEATE-E), après avoir déjà présenté l'initiative sur les glaciers à la CEATE-N en octobre. Rosmarie Quadranti, ancienne conseillère nationale du PBD et Michèle Andermatt, responsable politique de l'initiative pour les glaciers, ont commenté l'initiative de la Commission de la CEATE-N et ont appelé les parlementaires à inclure des mesures efficaces dans le projet lors de la préparation du contre-projet indirect.

### **Les exigences relatives au contre-projet indirect**

L'initiative de la Commission - qui sert de modèle au projet de loi - prévoit de réduire l'utilisation des combustibles fossiles dans la mesure où cela est "économiquement supportable". Les initiat·e·s exigent que ce critère soit clairement et étroitement défini. Afin de lutter ensemble contre la crise climatique, des conditions cadres concrètes et des obligations claires pour l'économie sont également nécessaires. À moyen terme, l'objectif doit être d'éliminer progressivement les combustibles fossiles. Des exceptions ne peuvent être faites que lorsque l'élimination progressive ne serait pas viable dans un calcul économique global. Cela signifie que les avantages de l'utilisation de combustibles fossiles dans des cas exceptionnels devraient être supérieurs aux coûts externes encourus. Cela inclut les coûts liés à l'élimination du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère et à son évacuation en toute sécurité, mais aussi, par exemple, des coûts sanitaires de la pollution atmosphérique causée par la combustion des combustibles fossiles.

Pour une protection efficace du climat, le contre-projet a également besoin d'objectifs intermédiaires contraignants, conformes aux dernières connaissances scientifiques. Les initiat·e·s attendent le développement de mesures efficaces qui répondent à ces objectifs intermédiaires. Après tout, le facteur décisif pour le climat est de savoir combien d'émissions seront encore émises jusqu'au moment où l'objectif zéro net sera atteint.

### **Le soutien à l'initiative pour les glaciers est large et fort**

L'initiative pour les glaciers suscite déjà une grande sympathie : plus de 25 000 drapeaux sont déjà suspendus dans toute la Suisse. Les prochains mois montreront si les parlementaires prennent la crise climatique au sérieux. Les partisan·e·s de l'initiative ainsi que l'Association suisse pour la protection du climat attendent un contre-projet qui tienne compte des dernières données scientifiques.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions :**

- **Sophie Fürst**, responsable de la campagne de l'initiative pour les glaciers [sophie.fuerst@klimaschutz-schweiz.ch](mailto:sophie.fuerst@klimaschutz-schweiz.ch) ou 079 321 88 74
- **Michèle Andermatt**, responsable politique de l'initiative pour les glaciers [michele.anderstatt@klimaschutz-schweiz.ch](mailto:michele.anderstatt@klimaschutz-schweiz.ch) ou 079 671 28 54

Nous nous réjouissons de répondre à vos questions.